

# COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945, T.O.E, A.F.N, OPEX  
et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris  
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



Siège : Maison du Combattant - 1 Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél: 06 70 42 42 41

Courriel: [fac.corse@laposte.net](mailto:fac.corse@laposte.net)

Permanence le mercredi matin de 09 h 00 à 11 h 00

58<sup>ème</sup> ANNEE - N°215

3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Fondateur: Jean FABIANI

Directeur de la publication,  
responsable de la rédaction  
et de la conception:  
Raoul PIOLI

### Sommaire :

#### Page 1 :

- Mot du Président .
- Fermeture annuelle du bureau.

#### Page 2 :

- La légende de la sonnerie aux morts.

#### Page 3 :

- Les pépites de la rédaction.

#### Page 4 :

- Devoir de mémoire : l'adjudant-chef Georges GRIMALDI et son fidèle harki.

#### Page 5 :

- Suite du devoir de mémoire.

#### Page 6 :

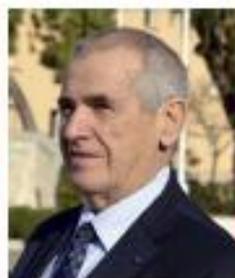
- In memoriam: Nos trois derniers morts en OPEX.

#### Page 7 :

- Informations de la Rédaction.

#### Page 8 :

- C'était hier... en 1919
- Information de dernière minute



Chers amis,

Lors de l'assemblée générale du 2 mars dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'élire à la présidence de la Fédération. Je vous remercie de votre confiance qui me touche beaucoup. J'ai exprimé, lors de l'allocution de clôture, que mon engagement pour la présidence n'a pas pour but d'avoir une carte de visite de plus, mais correspond uniquement à l'intérêt que je porte au monde combattant au sein duquel je milite depuis que j'ai quitté l'uniforme en 1997. A la suite du récent décès de notre regretté président Jean FABIANI, j'ai estimé que ce serait trahir la Fédération en refusant de me mettre à sa disposition.

Beaucoup d'entre vous connaissent déjà mes différents engagements associatifs locaux et ma passion pour les écrits mémoriels mettant à l'honneur les plus héroïques combattants insulaires. L'édition spéciale de notre journal « Combattants Corses », jointe à ce numéro, et consacrée au Compagnon de la Libération Charles SANTINI (1912-1986) en est le dernier exemple. Pour les adhérents dont je fais la connaissance depuis ma désignation comme président adjoint le 9 janvier 2019 et président élu le 2 mars dernier, soyez tous assurés de mon intérêt pour la Fédération dont vous m'avez confié les rênes.

Cette dernière est bien structurée et organisée, ce qui témoigne du travail de ses deux présidents successifs, dont le dernier, Jean FABIANI pendant 36 ans. La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions.

Je sais aussi que le développement de la Fédération a été rendu possible grâce au travail et à l'efficacité du Bureau permanent, fonctionnant sous la houlette de Jean LECCIA et Georges VALLOD avant juin 2018, puis de Jean Claude GAMBINO avec Georges VALLOD et maintenant Marc Antoine CASILE depuis mars 2019. Bureau auquel il convient d'y adjoindre, depuis de très nombreuses années, l'infatigable porte drapeau Claude MINERET, la très fidèle madame Jacqueline VALLE-SIMONETTI et Paul LEONETTI l'inlassable « recruteur ». Sans le Bureau qui prépare les réunions du Conseil d'Administration, qui met en œuvre les décisions, qui coordonne et impulse les activités, la Fédération ne pourrait pas fonctionner. Aussi, je tiens à leur rendre hommage pour un dévouement que je n'approchais, jusqu'à ce jour, que comme responsable du journal sans aucune autre fonction au sein du Bureau.

Mon action en qualité de président s'inscrit dans une logique de continuité pour mener à bien les missions que poursuit la Fédération. Certes, je n'ignore pas que le déclin du monde combattant se poursuit inexorablement, que la quatrième génération du feu peine à se regrouper et que la survie passe par une mutualisation, voire un regroupement des associations. Néanmoins, dans l'immédiat, il importe de faire sienne cette belle devise chère au 21<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine: « Croche et tient ».

Raoul PIOLI

## Fermeture annuelle du bureau de la Fédération

En raison des vacances d'été, le bureau de la Fédération sera fermé du mercredi 26 juin 2019 à 11 h 00 au mercredi 3 septembre à 09 h 00.  
Pour toute demande urgente, vous pourrez téléphoner au  
**06.70.42.42.41.**

Bonnes vacances et rendez-vous au 3 septembre matin.

Commission paritaire  
n° 272 D 73 AC



### La Légende de la « Sonnerie aux Morts »

A la fin de l'année 2005, un camarade de ma génération, en la personne du commandant Laurent MORANDINI - officier supérieur d'Artillerie à la retraite - connaissant mon intérêt pour la symbolique militaire, m'adressait un article relatif à la signification de la Sonnerie aux Morts. Plus exactement au sens qu'il convient de donner aux notes de musique du tambour et du clairon. Je n'en avais jamais entendu parler durant toute ma carrière militaire. Pensant ne pas être le seul dans ce cas, j'avais transmis cette information au bulletin « Trait d'Union » de l'ONAC/2A d'Ajaccio qui l'avait publiée au premier trimestre 2006. Aujourd'hui, c'est avec grand plaisir que je reprends l'information pour le journal « Combattants Corses ».



Article du général (2S) Jean-Pierre BARILLER,  
extrait de l'édition spéciale du bulletin « Artillerie », publié par « l'Association des amis du musée de l'Artillerie » à Draguignan, dans le numéro 36, du mois d'octobre 2005.

« Combien de fois avez-vous eu le frisson en écoutant la Sonnerie aux morts, tant cette sonnerie est saisissante, pour ne pas dire poignante, sans pour autant en connaître son histoire ?

Je n'ai pas la prétention d'être à ce jour le seul à pouvoir répondre à cette question. Toutefois, j'ai le souvenir précis de ce que m'avait raconté un homme qui, je crois me rappeler, avait dit à l'époque être l'auteur de cette sonnerie, après la Grande Guerre. Depuis, j'y songe à chaque cérémonie.

C'était à l'occasion d'une cérémonie en 1957 ou 1958, aux alentours du 11 novembre, à l'Arc de Triomphe, à Paris. J'étais enfant de troupe en sixième ou cinquième, à l'École Militaire Préparatoire des Andelys. J'appartenais à la musique de l'école et je jouais du tambour. Je venais de remonter l'avenue des Champs Élysées, avec un instrument qui était aussi gros que moi puisque j'avais tout juste onze ou douze ans.

C'est à l'issue de la cérémonie sur la tombe du Soldat inconnu qu'un homme, assez âgé, s'est approché de moi pour me féliciter et pour me conter l'histoire suivante :

**La Légende de la Sonnerie aux Morts.**

Le roulement de tambour qui précède la sonnerie au clairon symbolise le soulèvement de la dalle qui recouvre la Tombe du Soldat Inconnu.

Les premières mesures de clairon vont crescendo. Elles accompagnent le redressement du Corps du Soldat jusqu'à la position debout. A cet instant précis, il clame « Pour Elle un Français doit mourir », selon la mélodie de la dernière phrase du refrain du « Champ du départ ».

Puis le Soldat se recouche, avec la chute de la sonnerie qui se termine une fois le corps revenu dans la position allongée.

Enfin, le dernier roulement de tambour symbolise la remise en place de la dalle du Tombeau. »



Après cette lecture, la signification des notes de la Sonnerie aux Morts ne cache plus de secrets. Aussi, amis lecteurs de « Combattants Corses », il ne vous reste plus qu'à venir, en nombre et en force, à toutes les cérémonies patriotiques afin d'en mesurer la véracité. Alors, figés au garde à vous, en plus de l'émotion qui vous étreint habituellement, c'est d'une autre manière que vous penserez aux morts de Verdun et de la deuxième guerre mondiale, à ceux des maquis de la Résistance, à ceux tombés dans les rizières d'Indochine puis dans les djebels d'Algérie et maintenant en opérations extérieures.



Le monument aux morts d'Ajaccio

Lu pour vous, dans le journal « L'écho de Tlemcen » du 24 mars 1931.

Titre de l'article : « Dans la Légion étrangère »



« A propos du centenaire de la Légion étrangère, M. LAUT racontait, récemment, une bien curieuse anecdote. Il s'agit du recrutement de la Légion, où se confondent toutes les classes de la société. Or, il paraît que pendant la guerre du Mexique, où la légion s'illustra à maintes reprises, le général de CASTAGNY, voulant faire célébrer la messe un dimanche et ne trouvant pas de prêtres, les villes et villages étant dépeuplés

à plusieurs lieues à la ronde, vit s'avancer un légionnaire qui lui dit :

- Mon général, voulez-vous que je vous la dise, votre messe ?

- Toi ?...

- Oui, mon général, avant de venir à la légion, j'étais évêque !

Cet ex prélat, par exemple, n'expliqua point ce qu'il avait fait pour en venir là. »



La Rédaction

### Une des sautes d'humour du général de GAULLE: Ajaccio le 13 septembre 1948

« Si le sens de la grandeur selon Charles de GAULLE était souvent synonyme de sens de la répartie, son humour découlait d'abord d'un regard très lucide sur le genre humain. Rien d'étonnant à cela, car le Général gardait par rapport aux événements une distance qu'il jugeait nécessaire aux chefs désireux d'être respectés. Mais surtout, il usait à l'oral d'un langage très différent de celui de ses écrits, et c'est pour notre plus grand plaisir que ses propos, au travers de très nombreux témoignages, nous révèlent l'humoriste de génie qui palpitait sous la statue du commandeur ». Sabine JANSEN.

Ci-dessous, un extrait de l'ouvrage « Les sautes d'humour du général de GAULLE » par Sabine JANSEN, 2018, éditions PAYOT :



« Le 13 septembre 1948, le général de GAULLE est à Ajaccio <sup>(1)</sup> en compagnie d'un fidèle, Pierre LEFRANC. Alors qu'ils parcourent les rues de la ville, escortés par la population, le délégué départemental du RPF leur désigne la boutique d'articles de ménage et d'électricité tenue par Eugène MACHINI (bloqué dehors par la foule) <sup>(2)</sup>. Pour tromper l'attente, le général déambule dans le magasin, observant ampoules, lampes de chevet, lustres, piles électriques.....Puis il finit par dire : « Bon ! Eh bien, puisqu'on ne veut rien nous vendre, allons-nous-en ! »

(1) Dans le cadre de la création de son parti, le Rassemblement du Peuple Français (RPF)

(2) Ancien maire et représentant du parti Bonapartiste du moment.

Photo ci-contre, le général de GAULLE à AJACCIO le 13 septembre 1948

### Napoléon et la contrebande

Napoléon, tout absolu qu'il fut, avait de grandes faiblesses pour ses vieux soldats. Il supportait d'eux des choses étranges.

Un jour (c'était au retour de la campagne de Prusse), un général d'artillerie de la garde, SOULÉS, veut traverser le Rhin avec soixante caissons remplis de marchandise de contrebande. Il n'y avait pas de crime plus odieux au maître. Les douaniers insistent et veulent ouvrir les caissons de force. Le général met sa contrebande sous la protection d'un régiment, et déclare qu'il jettera les douaniers dans le Rhin. Grand tumulte.

Les douaniers sont mis en déroute; mais leur chef écrit à Paris et se plaint du général contrebandier. Napoléon ne fit qu'en rire. "Je te le passe aujourd'hui, dit-il à SOULÉS en lui pinçant l'oreille, mais si tu recommences, je te ferai fusiller."



## Algérie 1962 : Comment l'adjudant-chef Georges GRIMALDI réussira à ramener en France l'un de ses plus fidèles harkis.



Georges GRIMALDI en septembre 2015.

*Georges GRIMALDI (1931-2016) adjudant-chef des troupes de marine, titulaire de 11 titres de guerre et commandeur de la Légion d'honneur, est un des derniers sous-officiers corse qui ont fait la force, la gloire et la réputation de cette arme d'élite qu'on appelle familièrement « la Coloniale ». Engagé volontaire en 1950, il s'est distingué sur les champs de bataille d'Indochine où il a réussi à survivre après 18 mois d'internement dans les sinistres camps de prisonniers du Vietminh, a effectué deux séjours en Algérie puis a combattu au Tchad avant de se retirer en 1977 dans son village natal de Moltifao, en Haute-Corse, avec le grade de sous-lieutenant honoraire.*

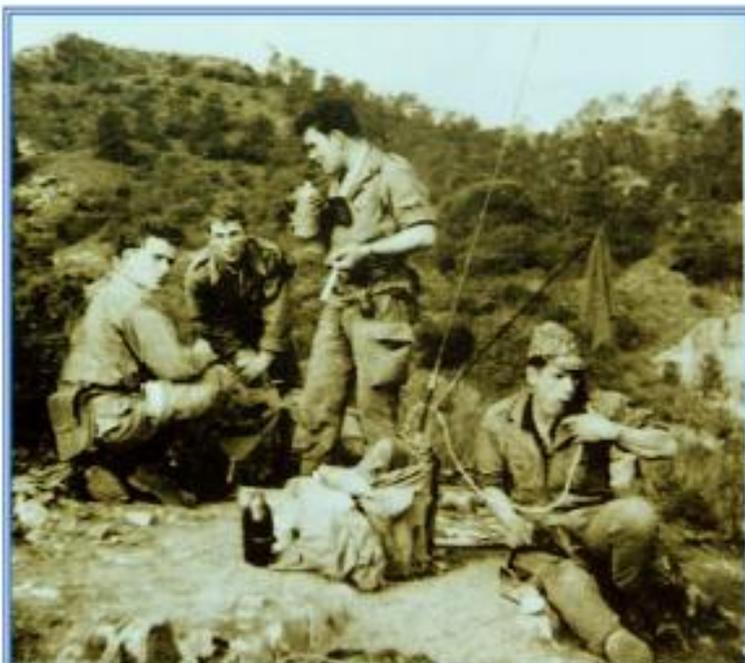
*Si l'étude de son parcours militaire et de ses campagnes dévoile une grande expérience, et une maîtrise dans la conduite du combat de l'infanterie, il est un autre domaine d'action qu'il ne révélera que très peu de temps avant son décès intervenu en mars 2016. Ainsi, ce n'est qu'en septembre 2015, qu'il consentira à raconter comment, à son humble niveau, il a réussi à ramener en France l'un de ses plus fidèles harkis. Cinquante sept ans après la fin de la guerre d'Algérie, il m'a paru opportun d'évoquer le témoignage de l'intéressé, que j'ai recueilli le 5 septembre 2015 à son domicile de Moltifao.*

*En préambule, pour les non initiés, il faut savoir que la « harka » est une unité très mobile, regroupant les « harkis » au service de la France. Sous le nom de « harkis » on entend toutes les forces supplétives, recrutées sur place pour combattre aux côtés de l'armée française sans en faire partie. Ce, contrairement aux tirailleurs, spahis, chasseurs d'Afrique... qui, eux, servaient comme engagés volontaires ou appelés du contingent dans les rangs de l'armée régulière.*

En 1962, Georges GRIMALDI est alors un sous-officier des Troupes de marine chevronné, qui s'est déjà distingué en Indochine où il a obtenu la Croix de guerre et qui en est à son second séjour en Algérie. Son chef de corps lui a confié le commandement de la harka d'un bataillon.

Dans sa harka, se trouve un jeune kabyle particulièrement valeureux, déjà cité à l'ordre du régiment lors d'un accrochage avec l'adversaire. Il a 20 ans et, pour des raisons de sécurité, nous le prénommerons à dessein Mourad. Sa tête a été mise à prix par le Front de Libération Nationale qui ne lui pardonne pas son engagement actif au côté des français. Mourad qui est singulièrement attaché à Georges GRIMALDI, s'est aussi lié d'amitié avec un autre Corse de la harka nommé FABIANI. Ce dernier a réussi à lui faire apprendre quelques rudiments de langue corse. Ce dont Mourad ne manque jamais de s'en prévaloir auprès de son chef qui s'en amuse.

Peu avant la signature du cessez le feu en mars 1962, le régiment se replie sur la côte algérienne. Si la plupart des harkis sont démobilisés, Mourad décide de rester à la compagnie avec la complicité de son adjudant-chef. Ce dernier commence à se poser des questions sur l'avenir du jeune harki. D'autant plus que les perspectives de l'embarquement du régiment à destination de la métropole commencent à agiter les esprits. Georges GRIMALDI sait que les harkis doivent rester en Algérie, mais il souhaite ramener son protégé en France. Il en réfère à certains de ses chefs hiérarchiques dont il a l'entière confiance, et ces derniers acceptent de le couvrir. Le hasard allait précipiter les choses.



L'adjudant-chef Georges GRIMALDI (premier à gauche) au cours d'une opération en Kakylie en 1960. A droite, tenant le combiné du poste radio, le harki « Mourad » qu'il réussira à ramener en France au début de l'année 1963.

C'est ainsi que dans la nuit du 6 au 7 février 1962, l'explosion d'une voiture, piégée par l'organisation de l'armée secrète (OAS), à bord du paquebot « Ville de Bordeaux » dans le port de Bône, fait quatre victimes, plusieurs blessés et endommage gravement la passerelle du navire. La compagnie où sert le harki est désignée pour sécuriser une partie du port. Un jour, étant de repos entre deux ser-

vices de garde, le jeune Kabyle se laisse tenter par la vie Bônoise et s'aventure tout seul en ville. Mal lui en prend car quelques instants plus tard, il tombe sur une patrouille de police qui le contrôle et s'aperçoit qu'il n'a pas de papiers d'identité. Mourad est interrogé au commissariat, a beau expliquer qu'il appartient à un régiment d'infanterie de marine (1) mais est néanmoins incarcéré. Le lendemain, la police contacte le régiment, qui confirme les dires de Mourad, et Georges GRIMALDI peut aller récupérer son protégé.

Après cet incident, l'adjudant-chef GRIMALDI, comprend qu'il est temps d'agir au plus vite. Profondément touché du fait que le jeune harki lui a constamment dit « *je veux m'appeler comme toi* », il décide, avec l'accord tacite mais non écrit de ses chefs, de lui faire établir une carte d'identité militaire dont il conçoit le libellé. Mourad s'appellera GRIMALD (nom du sous-officier corse auquel a été ôtée la dernière lettre « i ») et portera le prénom de Daniel qu'il s'est lui-même choisi. Quant à la date de naissance, GRIMALDI décrète qu'il sera né le 5 septembre comme lui même, mais en 1940 qui est l'année réelle de la naissance de Mourad. Il restait à trouver un lieu de naissance. Jamais à court d'idées, l'adjudant-chef lui dit « *tu seras né comme moi à Moltifao en Corse* ». La carte d'identité militaire est ensuite validée par les services administratifs du régiment. C'est ainsi que, clandestinement, le « marsouin » Daniel GRIMALD, né le 5 septembre 1940 à Moltifao en Corse, est inscrit à l'ordre de bataille du régiment. Par ailleurs, pour corroborer le tout, voila que sur les ondes d'une puissante radio périphérique, diffusant dans un de ses programmes des disques au profit des soldats combattant en Algérie, l'on entend qu'une jeune fille prénommée Marie, originaire de Moltifao, demande une chanson pour le soldat Daniel GRIMALD originaire du même village!! Georges GRIMALDI n'y est pas étranger. Le 5 juillet 1962 l'Algérie devient indépendante et, en février 1963, le régiment rentre en métropole et va tenir garnison dans l'ouest de la France. Sous son identité d'emprunt, le marsouin GRIMALD a pu suivre sans difficulté son chef en France.

Peu après, Georges GRIMALDI entreprend, avec succès, les démarches nécessaires pour faire obtenir la nationalité française sous sa véritable identité à son ancien harki, et pour le faire rengager officiellement au titre d'un régiment d'infanterie de marine où il va servir pendant une dizaine d'années. Marié entre temps, Mourad sera père de deux enfants qui effectueront une carrière de sous-officiers dans l'Armée française. Bien que Mourad soit maintenant décédé depuis plusieurs années, pour Georges GRIMALDI, ses deux enfants font partie de ses très proches et leurs vacances les ont déjà conduits en Corse, à Moltifao, où, bien entendu, il n'y a toujours pas de trace de la naissance de leur père sur les registres d'état-civil de la commune.

© Lieutenant-colonel (er) Raoul PIOLI, 5 Septembre 2015 au domicile de l'intéressé.

(1) Depuis le cardinal de Richelieu, en 1622, l'infanterie de marine était destinée à la défense des navires de guerre. Quand fut créé le corps des fusiliers marins, les fantassins de marine devinrent de simples passagers et les marins les comparèrent aux marsouins, ces cétacés qui suivaient les bateaux. Depuis, « marsouin » est restée l'appellation familière des fantassins des troupes de marine, devenues "troupes coloniales" en 1905 puis de nouveau "troupes de marine" en 1958.

Commentaire de l'auteur : A partir du témoignage ci-dessus, le quotidien « Corse-matin » consacrera, le 25 septembre 2015, une page entière à cette magnifique action de Georges GRIMALDI. La rédaction de « Combattant Corses », remercie très vivement madame Sénia GRIMALDI, ses enfants et petits enfants, d'avoir bien voulu autoriser l'évocation de ce souvenir, attaché à une partie de la carrière militaire de l'héroïque combattant qu'était Georges GRIMALDI, notre regretté ami qui nous a quittés le 14 mars 2016 à l'âge de 85 ans.

## Le monument aux morts en OPEX sera prêt pour l'automne prochain

Source : Article de Philippe CHAPLEAU dans « Ouest-France » du 16 mai 2019.



« C'est dans le parc André-Citroën (24 ha en plein Paris), inauguré en 1992, qu'est en cours d'installation le Mémorial aux soldats français tombés en opex. Ce "Mémorial en hommage aux soldats morts pour la France en opérations extérieures" sera érigé dans l'ex-Jardin noir, désormais nommé "jardin Eugénie-Djendi" en hommage à une opératrice radio du Corps Féminin de Transmission d'Afrique du Nord, parachutée par les Services spéciaux d'Alger, déportée et exécutée à Ravensbrück.

Ce projet, rappelons-le, est né en 2011, suite au rapport du général THORRETTE. Il s'agit de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France dans les opérations extérieures auxquelles notre pays a participé depuis 1963.

En six ans, le projet (d'un coût de 1,2 million d'euros) a connu quelques déboires et surtout bien des retards mais il est désormais sur les rails. Selon le

ministère de la Défense, les travaux de construction pourront commencer, de façon à ce que l'inauguration puisse avoir lieu à l'automne, même si aucune date n'est encore arrêtée.»

## IN MEMORIAM

**Médecin-commandant Marc LAYCURAS, Mort pour la France au Mali le 2 avril 2019.**

"C'était votre première opération, ce devait être la première d'une longue carrière. Ce mardi 2 avril, votre route s'est soudainement arrêtée alors que vous étiez frappé par l'ennemi, lâche et invisible", a déclaré la ministre des Armées Florence PARLY devant le cercueil du militaire français, recouvert d'un drapeau bleu-blanc-rouge. "Ce mardi 2 avril, la France perdait l'un des siens. Votre engagement nous honore. Votre sacrifice nous oblige", a-t-elle poursuivi en présence de la famille du militaire décédé, de la directrice du Service de santé des armées et du chef d'état-major des armées.

Marc LAYCURAS, qui relevait de la 120e antenne médicale basée

au Mans, engagée au côté du 2e Régiment d'infanterie de marine (2e RIMa), était en opérations dans la région malienne du Gourma, frontalière du Burkina Faso. Les djihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ont revendiqué l'attaque, dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux.

Promu au grade de commandant, nommé chevalier de la Légion d'honneur, Marc LAYCURAS est le 24<sup>ème</sup> militaire français décédé au Mali depuis l'intervention française *Serval* en 2013 dans ce pays, suivie de l'opération antiterroriste *Barkhane* élargie à cinq pays du Sahel en 2014.

**Maître principal Cédric de PIERREPONT, Maître principal Alain BERTONCELLO,  
du commando Hubert de la Marine Nationale,  
Morts pour la France au Burkina-Faso dans la nuit du 9 au 10 mai. 2019.**



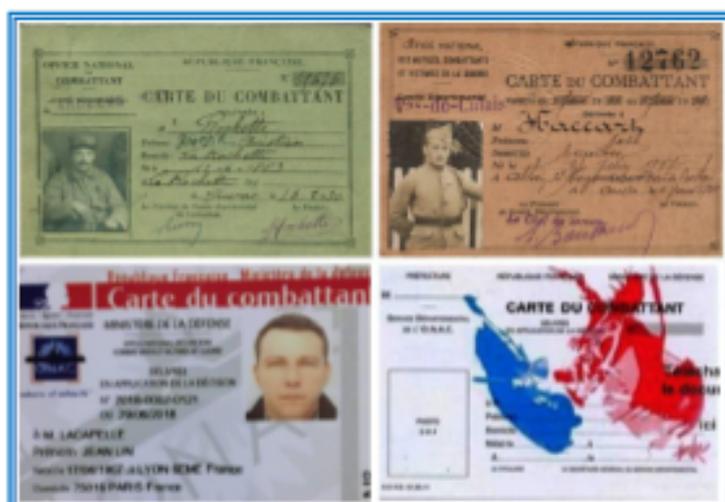
Dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 mai 2019, quatre otages, dont les deux français enlevés au Bénin le 1<sup>er</sup> mai, ont été libérés par les forces françaises dans le nord du Burkina Faso. Une américaine et une sud-coréenne ont été libérées en même temps. Pour ce qui est des deux français, ces derniers s'étaient aventurés dans une zone peu sûre, enfreignant les consignes des autorités françaises recommandaient de ne pas y aller. Une opération a été décidée après la localisation d'un campement suspect dans le nord du Burkina Faso, zone où l'activité des Groupes Armés Terroristes est intense. Le raid mené par les forces spéciales a visé un campement installé à proximité de la frontière malienne, dans une réserve située autour de Gorom-Gorom, dans l'angle nord-est entre le Mali, le Niger et le Burkina. Au cours de cette opération, les forces françaises ont perdu deux officiers mariniers appartenant au commando Hubert de Saint-Mandrier. Ce commando prestigieux est polyvalent mais plus spécialement entraîné pour des missions en milieu aquatique.



Le maître Cédric de PIERREPONT (33 ans), né en 1986 est entré dans la Marine nationale en 2004. Un an plus tard il est devenu fusilier commando et a terminé major de son cours. Il sert au commando de Penfentenyo, spécialisé dans le renseignement, gagne ses galons de second-maître, et son brevet d'aptitude technique fusilier marin-commando. Au mois d'août 2012, il réussit le cours de nageur de combat à Saint-Mandrier, puis rallie le commando Hubert. Il y était chef de groupe commando depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018. Il était déployé depuis le samedi 30 mars 2019 au Sahel. Il était titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec trois citations (régiment, brigade, division), et d'une citation à l'ordre de la Brigade avec attribution de la Médaille d'or de la Défense nationale.

Le Maître Alain BERTONCELLO (28 ans) né en 1991, était entré dans la Marine nationale à l'école de maistrance avant de devenir fusilier marin et de réussir le stage commando. Après cinq ans au sein du commando Jaubert à Lorient, il était devenu nageur de combat et avait rejoint le commando Hubert. Il était également au Sahel depuis le 30 mars 2019. Il était titulaire d'une citation à l'ordre du régiment avec attribution de la Médaille d'or de la Défense nationale et était décoré de la Médaille d'Outre-mer pour le Moyen-Orient ainsi que de la Médaille d'argent de la Défense nationale.

Promus au grade de maître principal, ces deux officiers mariniers se sont vu conférer la Médaille militaire et ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur par monsieur le Président de la République au cours d'une émouvante cérémonie, le mardi 14 mai 2019, dans la cour des Invalides à Paris.



### La carte du combattant est valable à vie

Les cartes du combattant sont valables à vie. L'ONAC est intervenu auprès du Ministère des Finances, en le précisant quant à l'attribution de la demi-part fiscale aux anciens combattants.

La première carte du combattant (de couleur verte) et l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1928 qui la régissait ne comportaient aucune date de validité.

L'arrêté du 3 juillet 1933, en renouvelant le modèle de la carte du combattant (couleur chamois) en a fixé la validité de durée à 5 ans (article A. 143 du Code PMI). Pour la circulaire du 12 juillet 1933, la carte du combattant constituait en quelque sorte un certificat de vie, le renouvellement de cette carte tous les 5 ans permettant de s'assurer que leurs titulaires

étaient toujours en vie pour recevoir leur retraite du combattant. Durant des décennies, donc, des arrêtés ont prorogé régulièrement la validité des cartes arrivant à expiration, le dernier (arrêté du 16 juillet 1966) précisait que les cartes de plus de 5 ans à cette date demeureraient valables jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1975. Face à cette situation, un nouvel arrêté du 27 janvier 1989 a abrogé l'article A-143, annulant du même coup le principe d'une date butoir de validité de la carte du combattant. Une nouvelle carte tricolore voyait le jour par arrêté du 2 novembre 1995, laquelle n'avait plus aucune référence de validité.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'informatisation de la délivrance de la carte du combattant, les nouveaux modèles ont changé de format (type « carte bleue ») et, sauf 300 cartes émises par erreur avec une date de validité de 10 ans, elles sont valables à vie. En fait, toutes les cartes délivrées depuis 1928, qu'elles soient vertes, chamois ou tricolores, n'ont jamais été invalidées. Par conséquent, toutes demeurent donc valables à vie.

**Aucune des cartes émises par l'ONAC n'est périmée :** dans ce contexte, l'ONAC a donc alerté le ministre du Budget, la Direction générale des impôts et la Direction de la législation fiscale quant à cette validité permanente, afin que nul des intéressés ne soit privé de la demi-part fiscale sous prétexte de carte du combattant périmée.

### Veuves d'anciens combattants et demi-part d'impôt

En application de l'article 195 du code général des impôts, le quotient familial des personnes âgées de plus de 74 ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est majoré d'une demi-part supplémentaire. Cette disposition est également applicable aux personnes âgées de plus de soixante-quatorze ans, veuves de personnes remplissant toutes les conditions requises, ce qui suppose que le défunt a bénéficié, au moins au titre d'une année d'imposition, de la demi-part mentionnée ci-dessus.

Il s'ensuit que les veuves des personnes titulaires de la carte du combattant n'ayant pas atteint l'âge de 74 ans ne peuvent pas bénéficier de cette demi-part supplémentaire. En effet, le maintien de la demi-part au bénéfice de la personne veuve en cas de décès du titulaire de la carte d'ancien combattant après 74 ans, permet d'éviter que la perte de cette demi-part, dont elle bénéficiait avant ce décès, puisse la pénaliser.

### Le Sénat veut interdire la vente de drapeaux des associations d'anciens combattants

(Source : L'Essor de la Gendarmerie, 8 avril 2019.)



Le Sénat souhaite éviter que des drapeaux d'associations d'anciens combattants se retrouvent en vente dans une brocante ou dans un vide-greniers ou même sur internet.

A cet effet, les sénateurs ont adopté en première lecture, le jeudi 4 avril 2019, la proposition de loi relative à la protection des drapeaux des associations d'anciens combattants présentée par Françoise Férat (Union centriste/Marne) et plusieurs de ses collègues.

Avec les ans, de nombreuses associations d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et des conflits d'Indochine ou d'Algérie disparaissent et, avec elles, les drapeaux et souvenirs qu'elles conservaient.

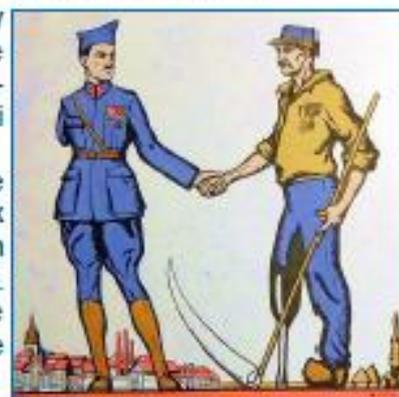
La proposition de loi prévoit l'obligation pour les bénévoles, comme les porte-drapeaux n'exerçant plus cette fonction, de restituer les drapeaux conservés et d'interdire strictement la vente des drapeaux. La propriété des drapeaux d'associations disparues sera transférée à leur mairie de domiciliation afin de poursuivre le devoir de mémoire. Celui-ci pourra alors passer par une convention avec un établissement scolaire ou une association de mémoire ou d'anciens combattants en lien avec le Souvenir Français et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Cette affaire est suivie avec un intérêt particulier par la rédaction.

## « COUPS DE BÉQUILLES » .....DONNÉS PAR DES LES MUTILÉS DE GUERRE

La Grande Guerre a été une effroyable dévoreuse d'hommes: 1,4 million de combattants français y perdirent la vie. Mais il y eut aussi 300 000 mutilés et amputés. Pour ces derniers, le retour à la vie civile fut difficile et douloureux. Beaucoup se regroupèrent, tout naturellement, au sein d'associations d'anciens combattants où ils ne furent pas toujours très tendres auprès des « embusqués » qui n'avaient pas connu le champ de bataille.

Dans le journal « L'Ancien Combattant » du Grand Est, il y avait toujours une rubrique intitulée « Coups de béquilles » où les combattants, mutilés ou blessés, pouffendaient – avec de vigoureux coups de béquilles ! - ceux qui n'avaient pas participé à la guerre pour libérer l'Alsace-Lorraine. En témoignent les trois « coups de béquilles » ci-dessous, relevés dans le numéro 2 du 1<sup>er</sup> février 1919. Nos lecteurs remarqueront que les admonestations pouvaient s'adresser soit nommément à une personne, soit prendre la forme d'un ultimatum destiné à un groupe (de personnes) dont l'attitude était perçue comme désobligeante envers les authentiques anciens combattants.

La Rédaction



Extrait d'une affiche d'époque en l'honneur des mutilés de guerre

Lu, dans la rubrique « Coups de béquilles » du journal « L'Ancien Combattant » de l'association des Mutilés et Anciens Combattants de la Grande Guerre (Région de l'Est) en date du 1<sup>er</sup> février 1919 :

1 - « Puisque notre ami Didion s'intéresse à la question d'Alsace-Lorraine, il pourrait essayer de savoir les raisons qui ont fait nommer maire d'une petite ville des provinces reconquises, un fonctionnaire qui a abandonné son poste et quitté Nancy par crainte des obus et des torpilles, et dont le fils et le gendre ne sont même pas des combattants de l'arrière.



Les habitants de Sch..... sont peut-être flattés d'être administrés par un enfant du pays; ils le seraient certainement moins s'ils apprenaient sa brillante conduite pendant la guerre »

2 - « Nous sommes surpris de constater que des jeunes gens, qui sont restés bien tranquillement à l'arrière, reprenant l'Alsace et la Lorraine dans leur fauteuil, tandis que leurs camarades les reconquerraient à la pointe de leurs baïonnettes, aient l'impudeur de participer activement aux fêtes données en l'honneur de la libération de nos chères provinces, et de se faufiler dans des comités destinés à glorifier le souvenir des morts de la Grande Guerre.

Nous les engageons - premier avertissement - à rentrer dans l'ombre, s'ils ne veulent pas s'entendre dire en public, un de ces jours, des choses désagréables. Quand un jeune homme n'a pas su, pu ou voulu « faire la guerre », il a tout intérêt à nous « f.... la paix ».

Le GROGNARD.

3 - « Nous avons appris, parmi les nominations de fonctionnaires en Alsace-Lorraine, celle de M. Gérard, notre compatriote, à la vice-présidence du Tribunal de Metz.

Qu'a donc fait M. Gérard durant la guerre pour être appelé à des fonctions aussi intéressantes ? Il paraît impossible, en effet, de pouvoir siéger à la tête du Tribunal de la ville reconquise si on n'a pas quelques citations<sup>(1)</sup> à faire valoir ! Qu'en pensent nos camarades ? »

M. D.

(1) Note de la rédaction : On aura bien compris qu'il ne s'agit pas de « citations à comparaître » mais de « citations à l'ordre du jour » obtenues pour actes de bravoure sur le champ de bataille.

## INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

**OBJET : Y aura-t-il une suppression des réductions sur les tarifs SNCF pour les titulaires d'une PMI ?**

**Référence : Ordonnance n° 2018-1135 en date du 12 décembre 2018.**



L'ordonnance, citée en référence, stipule qu'à compter du 3 décembre 2019, les titulaires d'une pension militaire d'invalidité égale ou supérieure à 25 %, se voient supprimer le bénéfice des réductions sur les tarifs SNCF, y compris pour les accompagnants et la suppression des voyages mémoriels sur les tombes des « Morts pour la France ». Elle viole le droit à réparation qui a toujours été un droit imprescriptible. Par cette ordonnance, la Nation méprise les pensionnés, dont les Grands Invalides de Guerre qui ne pourront plus se déplacer par le train et bénéficier d'un accompagnant.

La ministre des armées a promis qu'un décret sera pris avant le 3 décembre 2019 de manière à ce qu'il n'y ait aucune rupture des droits ouverts. La mise en œuvre des tarifs fera l'objet d'une compensation financière de l'Etat auprès des nouveaux opérateurs a-t-elle déclaré.

Attendons donc la fin de l'année 2019.

# COMBATTANTS CORSES

## ANNEXE AU JOURNAL N° 215 (3<sup>ME</sup> TRIMESTRE 2019)

### 1 – Le combattant de 2020.

Pour nos lecteurs, anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures du XX<sup>e</sup> siècle, la rédaction propose un aperçu visuel de ce que sera le combattant français de 2020. Le temps des bandes molletières, des guêtres US, des rangers, des équipements et ceinturons de cuir ou de toile, ne sont plus que des souvenirs anciens. Place à toutes ces nouveautés que révèle cette publication du ministère des armées :

## LE COMBATTANT 2020

**LE TREILLIS F3**

- Futur treillis de l'armée de Terre
- Adapté aux menaces actuelles et résistant au feu
- Compatible avec tous les équipements de combat
- 2 tissus (été et hiver) et 2 livraillages (centre-Europe et désert)

**COUTEAU**

- Résistant, ergonomique et polyvalent
- 3 fonctions : combat, assistance et vie en campagne

**HK 416 F**

- Fusil au calibre OTAN 5,56 mm
- Une version standard pour les troupes débarquées et une version courte pour les troupes embarquées et ou unités engagées PROTERRE
- Plus ergonomique, autonomie accrue (10 chargeurs de 30 cartouches), nombreux accessoires compatibles (angle ISTC, poignée de tir amovible, bipied, balayette, lance-grenade...)

**ENSEMBLE INTÉPÉRIÉS**

- Veste et pantalon
- 2 types modèles : un pour le combat débarqué et la brigade d'infanterie de montagne, l'autre commun à l'armée de Terre
- Plus léger plus compact, plus confortable, moins bruyant
- Compatible avec l'ensemble des équipements de combat

**EQUIPEMENTS CONTRE LE FROID**

- Sous-vêtements de type Ultratone (haut et bas), bonnet et sous-gants
- Plus performants et confortables, respirabilité plus importante

**MUSETTE DE COMBAT**

- 2 modèles : un pour la montagne et le combat débarqué, un commun à l'armée de Terre
- Contenance 45 litres
- Ergonomie et modularité améliorées

**LUNETTES BALISTIQUES**

- Protection des yeux contre les impacts, la poussière et le soleil
- Possibilité d'insérer des correctifs oculaires du service de santé des armées

**CASQUE COMPOSITE**

- Pour chaque soldat de la force opérationnelle terrestre

**BOUCHONS ANTI-BRUIT**

- Meilleure protection auriculaire
- Tenue améliorée du bouchon dans le conduit auditif
- 2 niveaux de protection

**LA STRUCTURE MODULAIRE BALISTIQUE (SMB)**

- Gilet individuel et personnalisable conçu pour FELIN et généralisé à la force opérationnelle terrestre
- Adapté à l'ensemble des missions (plus ergonomique, niveau de protection adaptable)
- Résiste aux impacts de calibres 7,62 mm perforant
- 12 kg

**GANTS DE COMBAT**

- Protection renforcée des mains
- Ergonomie adaptée au tir
- Compatibles avec l'utilisation d'écrans tactiles

**PONCHO**

- Complémentaire de l'ensemble intempéries NG
- Camouflage complémentaire
- Capacité d'abri de fortune

**CHAUSSURES DE COMBAT**

- 2 modèles : pour les milieux chauds et les milieux tempérés
- Adaptées aux contraintes des engagements opérationnels
- Une paire de chaque modèle par soldat

## 2 – AJACCIO, 15 août 2019 : 250ème anniversaire de la naissance de Napoléon.

En 1969, le général de Gaulle, alors président de la République, avait absolument voulu que le bicentenaire de la naissance de Napoléon (1769-1821) soit une grande commémoration nationale. Tout était « napoléonisé » : les programmes de télévision, des images de Napoléon dans les tablettes de chocolat, les pâtes... les stations services... et le rappel de son histoire ravivé à l'école. La ville d'Ajaccio devait être, le 15 août 1969, le « centre du monde ». Hélas, le général quittera le pouvoir le 27 avril à la suite du référendum sur la régionalisation rejeté par les électeurs. C'est son successeur Georges POMPIDOU qui, comme l'aurait fait le général mais évidemment sans son aura, présidera les cérémonies prévues avec éclat à Ajaccio.

Le 15 août prochain Ajaccio va commémorer avec faste le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du plus illustre de ses enfants. Au niveau national rien ne semble envisagé. Napoléon, considéré comme un "héros français", fait partie de ces personnages historiques très souvent loués parfois décriés. L'instrumentalisation politique de Napoléon existe toujours, entre ceux qui pensent qu'il a contribué à faire grandir la France, et les autres. Cependant, son aura dépasse les frontières. Ses adversaires Britanniques le considèrent encore comme leur meilleur ennemi, tandis que les Russes conviennent qu'il est l'étranger le plus célèbre devant Albert EINSTEIN et Isaac NEWTON. Il n'y a qu'en France, à l'école, que l'enseignement facultatif de l'épopée napoléonienne suscite toujours la controverse, dont la dernière remontant à la fin de l'année 2018. L'historien Dimitri CASALI s'en est toujours ému. A tel point que, déjà en 2013 il publiait aux éditions GRÜND, un ouvrage intitulé « Napoléon - Le Grand Album de notre enfance ». Notre journal laisse à l'appréciation de ses lecteurs la présentation de cet ouvrage lors de sa mise sur le marché.

La Rédaction

### « Nul n'est prophète dans son pays... »



« À l'heure où les Français ont besoin de redécouvrir leurs racines, voici l'histoire de la période la plus exceptionnelle de notre pays : l'épopée napoléonienne !

Napoléon n'a pas fini de fasciner. Qu'il soit adulé ou haï, sa gloire est universelle et son destin fulgurant fait encore rêver tous les hommes, amis ou ennemis de sa mémoire. D'abord, il y a le nom. S'il s'était appelé Nicolas, Pascal, ou Paul, intéresserait-il tout autant ? Mais Napoléon : ce prénom imprimé en gros caractères sur un livre attire immédiatement le regard du lecteur. Ensuite, il y a cette silhouette inoubliable comme inventée pour l'image : le petit chapeau, la redingote grise, la main dans le gilet... Dès qu'on l'aperçoit, on reconnaît immédiatement le personnage. L'historien n'échappe pas à cet attrait. Napoléon a inspiré plus de livres qu'il ne s'est écoulé de jours depuis sa mort (plus de 70 000 !). Cette observation formulée il y a longtemps reste toujours d'actualité. Les premières biographies, dès 1827, ne sont même pas françaises, mais chinoises... Enfin, il y a l'art. Depuis sa mort, en 1821, Napoléon est le personnage le plus représenté dans les arts après le Christ, de la peinture à la musique. Peintres, de David à Warhol, et sculpteurs, de Canova à Dali, ont souhaité le représenter. L'un des tableaux les plus regardés au musée du Louvre n'est-il pas Le Sacre ? Les écrivains romantiques ont puisé leur inspiration dans la figure de Napoléon : Hugo, Chateaubriand, Stendhal, Dumas. Son épopée, sa gloire et sa chute n'ont, depuis, cessé de fasciner les artistes... Napoléon n'a-t-il pas lui-même écrit : « Quel roman que ma vie » ? Et c'est vrai ! Qui croirait un romancier inventant un tel personnage ? Personne, car sa vie surpasse de loin la réalité. Archétype du héros romantique, Napoléon a résisté au temps. En Angleterre, dans

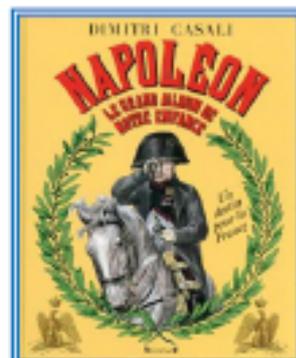
l'Encyclopædia Britannica, à l'article Napoléon, on peut lire : « Napoléon a changé l'histoire de la France et du monde, il est un des plus grands héros de tous les temps. »

### Napoléon superstar...

Au cinéma, plus de 300 films lui ont été consacrés. Un record ! Un autre record : non seulement, il est le général qui a remporté, grâce à son génie militaire, plus de brillantes victoires que César, Alexandre et Hannibal réunis, mais le bilan de son œuvre, politique, administrative et institutionnelle, est encore aujourd'hui immense. « Ma gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles... Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil ! » se plaisait à dire Napoléon. Illustrées par celui qui fut un maître inégalé, Jacques Onfroy de Bréville, plus connu sous le pseudonyme de Job (1858-1931), les œuvres de Napoléon Bonaparte forment le fil conducteur de cet ouvrage. Ses magnifiques dessins remplis de détails croustillants sont toujours véridiques et évoquent toutes les scènes de la vie de Napoléon et de son temps. Des hauts faits historiques aux petits secrets intimes, en passant par ses réformes qui ont changé la France, Job n'a rien oublié et a su pousser son art jusqu'au génie. Ce Grand Album vous invite à redécouvrir toutes les anecdotes, petites et grandes, constitutives de la vie de ce petit Corse devenu empereur, fondateur de la France moderne et maître de l'Europe. Ces images nous permettent de mieux comprendre le rayonnement de ce personnage hors du commun à travers le monde actuel. Elles peuplent encore notre imaginaire commun dans ce qu'il y a de meilleur et de pire. Ce sont justement ces contradictions qui passionnent. Il n'existe pas d'autre exemple d'une telle ascension, d'une telle chute ni d'autant de paradoxes en un seul homme. Mais il représente pour la France une part de nos valeurs d'accomplissement collectives, de rêves, d'invention, d'imagination, d'énergie, d'enthousiasme et de volonté. Il nous éclaire à jamais sur ce qui constitue vraiment l'identité française...

### ... excepté dans nos livres scolaires

Aujourd'hui, nos manuels scolaires tentent de remiser Napoléon, figure emblématique de notre identité collective, dans les oubliettes de l'histoire - « au placard, l'épopée impériale ! » Pas tout à fait : Napoléon n'est plus étudié à l'école que comme un « infâme négrier » qui a rétabli l'esclavage aux Antilles en 1802. Certains qualifient l'Empereur de « despote misogyne, homophobe, antisémite, raciste, fasciste, antirépublicain ». Il est même représenté assis sur un pot de chambre... (Manuel Magnard, 4e - voir page 199). Même le président Jacques Chirac a refusé de célébrer le 200<sup>e</sup> anniversaire de la bataille d'Austerlitz en 2005. En revanche, il a envoyé le porte-avion Charles de Gaulle aux cérémonies de commémoration de notre défaite de Trafalgar en Angleterre qui ont réuni plus de 500 000 Anglais... Napoléon est donc devenu l'incarnation même de ce mal qui ronge la société française : la repentance et le politiquement correct. Mais l'exilé de Sainte-Hélène, qui jusqu'au bout a toujours pris soin de sa légende, tient sa revanche. Il est devenu l'un des personnages historiques les plus populaires dans le monde entier. Nul n'est prophète dans son pays. »



Auteur : Dimitri CASALI, né le 23 février 1960 à Constantine, écrivain et essayiste français spécialisé dans la vulgarisation historique.